

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
à
Mor
be

05156559

TRIBUNAL COMMERCE
CHAMBRE DE PREMIER INSTANCE

21-10-2005

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/10/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier)

MECANELEC INDUSTRIES**Forme juridique** société anonyme**Siège** 6061 Charleroi (Montignies-sur-Sambre), rue Champeau, 28**N° d'entreprise** 0455.849.619**Objet de l'acte** : **MODIFICATIONS STATUTAIRES**

D'un acte reçu par Maître Remi CAPRASSE, notaire à Auvelais, Commune de Sambreville, le dix octobre deux mil cinq (enregistré à Fosses-la-Ville le douze octobre deux mil cinq volume 554 folio 08 case 16 reçu vingt-cinq euros (25,00). L'Inspecteur principal FOSTY B.), il résulte que, réunis en assemblée générale extraordinaire, les associés de la société anonyme MECANELEC INDUSTRIES, ayant son siège social à 6061 Charleroi (Montignies-sur-Sambre), rue Champeau, 28, ont, à l'unanimité, pris les résolutions suivantes :

- conversion du capital en euros. A ce titre, il est désormais de cent quarante-huit mille sept cent trente-six euros onze centimes (148.736,11) ;
- augmentation de capital à concurrence de deux cent soixante-trois euros quatre-vingt-neuf centimes (263,89€), pour le porter à cent quarante-neuf mille euros (149.000,00€), par l'incorporation de réserves disponibles, le tout sans modification du nombre des parts sociales ;
- publication du numéro de rue du siège social. La société a donc son siège à 6061 Montignies-sur-Sambre, rue Champeau, numéro 28 ;
- nomination et/ou renouvellement de mandats d'administrateur : ont été nommés administrateurs pour une durée de six ans :
 - Monsieur Michel MOUYARD domicilié à 5060 Sambreville (Falisolle), rue Héraly, 12 ;
 - Madame Brigitte GASPART domiciliée à 5060 Sambreville (Falisolle), rue Héraly, 12 ;
 - Madame Elodie MOUYARD domiciliée à 5060 Sambreville (Falisolle), rue Sainte-Anne, 7,leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale de l'an deux mil onze ;
- adaptation des statuts au code des sociétés.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** . Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** . Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/10/2005 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - suite

Déposé en même temps au Greffe :

- une expédition de l'acte modificatif ;
- la mise à jour des statuts.

Remi CAPRASSE,
Notaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature